SELLAL L'A ANNONCÉ HIER

L'Algérie veut relancer Desertec

L'Algérie relance le projet de génération électrique via le solaire Desertec ainsi que le projet de gazoduc Algérie-Sardaigne-Italie (Galsi). C'est ce que le Premier ministre Abdelmalek Sellal a indiqué hier, en présence du Premier ministre portugais, Pedro Passos Coelho, à l'issue de la 4e réunion de haut niveau entre l'Algérie et le Portugal.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - «J'ai proposé au Premier ministre du Portugal d'examiner avec l'Union européenne les moyens de relance du projet Galsi ou un autre projet», dira Abdelmalek Sellal qui relèvera l'opportunité de cette relance, notamment dans la mesure où un projet de gazoduc reliant le Nigeria à l'Algérie a été impulsé et viendra en complément du projet Galsi, bloqué depuis quelques mois. Ce qui permettra également d'améliorer et de garantir la fourniture en gaz de l'Union européenne, le Premier ministre portugais ayant justement exprimé le souhait de son pays mais aussi de l'Union européenne de diversifier les sources d'approvisionnement et par conséquent de se libérer de la dépendance de la Russie et de l'Ukraine.

Prenant en compte ce «problème», Abdelmalek Sellal, qui rappelle que le Vieux continent est déjà approvisionné en gaz algérien à travers trois gazoducs, assurera que l'Algérie a toujours honoré ses engagements énergétiques et commerciaux et s'engage à les honorer, indépendamment de toute contingence «politique» ou autre. Et cela même si les accords énergétiques conclus avec l'Union européenne, notamment ceux à long terme, devraient être «revus» dès l'année prochaine, indiquera Abdelmalek Sellal. A ce propos, le Premier ministre du Portugal avait escompté la possibilité de bénéficier de conditions de prix et de durabilité intéressantes. Citant la politique engagée en vue de consolider le mix (diversification) énergétique en Algérie, notamment par le biais de l'énergie solaire, le Premier ministre algérien évoque une proposition à formuler au niveau de l'Union africaine. «Nous relançons le projet Desertec», dira M. Sellal qui précise, sans davantage de détails, que cette initiative se prépare.

Toutefois, le Premier ministre n'éludera pas l'éventualité d'une autre formule, similaire, de génération électrique, invitant tacitement à la participation de toutes parties intéressées.

Rappelons que le projet Desertec était une initiative d'entreprises allemandes visant l'approvisionnement de l'Europe en énergie électrique à partir de l'énergie solaire du désert africain, dont la concrétisation en Algérie n'a pu se faire.

Le solaire ou les énergies renouvelables, une opportunité pour la coopération algéro-portugaise, considérait le Premier ministre Pedro Passos Coelho qui évoquera le souhait de son pays de transférer l'expertise, les «capacités techniques» du Portugal dans ce domaine.

Notons, ce faisant, qu'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'énergie a été signé, à l'occasion de cette quatrième réunion de haut niveau.

Huit autres accords et mémorandums ont été également signés au niveau bilatéral, dans les domaines des échanges culturels pour la période 2015-2017, l'information, la formation diplomatique, la formation touristique,

Photos : DR

Le solaire, une opportunité pour la coopération algéro-portugaise.

l'environnement et l'aménagement du territoire ainsi qu'en matière de contrôle économique, répression des fraudes et la protection des consommateurs et les transports, lors de cette réunion et qui a été précédée la veille par des discussions ministérielles. Des accords «importants, concrets» à même, dira Abdelmalek Sellal, de booster la coopération bilatérale, une relation «sans problèmes» du point de vue politique et qui selon lui «s'est consolidée d'année en année» et a «enregistré un saut qualitatif en 2014» dans le domaine économique. Ainsi, Abdelmalek Sellal indiquera qu'«un nombre important» de partenariats dans le domaine industriel ont été alors conclus entre des entreprises publiques algériennes et des entreprises privées portugaises. Un intérêt portugais également évident, relèvera le Premier ministre Pedro Coelho, pour «le programme de modernisation ambitieux» impulsé en Algérie, dans les secteurs de l'agriculture, l'industrie, du tourisme, de l'énergie et des technologies. Des secteurs dont la valorisation a été également engagée au Portugal, relèvera son Premier ministre qui exprimera le souhait de continuer à «travailler ensemble» et de booster les possibilités d'investissements et de coopération commerciale.

Notons ainsi que l'Algérie compte parmi les 5 premiers partenaires commerciaux hors Union européenne du Portugal et constitue son second marché en Afrique, indiquait le Premier ministre Pedro Coelho qui précise que 359 entreprises portugaises exportent vers l'Algérie et que plusieurs sociétés portugaises sont implantées ou participent aux projets, dans les secteurs de la construction, l'industrie alimentaire et le commerce de détail notamment.

Néanmoins, la coopération bilatérale dans le domaine de l'habitat patine, quant à elle, le projet de réalisation de 50 000 logements impliquant des constructeurs portugais n'ayant pu se concrétiser. A ce propos, Pedro Passos Coelho expliquera cette situation par «des raisons d'ordre commercial», des difficultés pour certaines entreprises privées de participer aux projets et appels d'offres. Pour autant, le dirigeaant portugais a assuré de l'engagement de son gouvernement à œuvrer en vue de «dépasser cette situation», les discussions devant se poursuivre encore comme le relèvera Abdelmalek Sellal.

C. B.

SELLAL À PROPOS DES HYDROCARBURES :

«Nous savons où nous allons»

«Nous nous projetons à l'horizon 2033 et non plus à 2025», déclarait hier le Premier ministre Abdelmalek Sellal, à propos des réserves d'hydrocarbures et qui relève un nombre important de découvertes d'hydrocarbures réalisées l'année dernière.

Evoquant de manière ironique la polémique sur le gaz de schiste, réfutant à ce propos toute entame d'exploitation, le Premier ministre s'est ainsi montré rassurant sur les réserves. Tout en concédant «la réalité» de la hausse de consommation de l'énergie, Abdelmalek Sellal considère néanmoins que l'Algérie dispose d'une vision sur le long terme. «Nous savons où nous allons», dira le Premier ministre devant son homologue portugais, rassurant au demeurant sur le respect par l'Algérie de ses engagements énergétiques.

C. B.

LA NOUVELLE LOI SUR LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE ADOPTÉE AUJOURD'HUI AU SÉNAT

Quel impact sur le prix «exponentiel» du poisson ?

Pierre angulaire du plan quinquennal 2015-2019 du secteur, et après avoir été adopté le 27 janvier dernier par l'APN, le projet de loi modifiant et complétant la loi n°01-11 du 3 juillet 2001 relative à la pêche et à l'aquaculture, a été débattu, hier, au Sénat avant son adoption, aujourd'hui après-midi.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Une simple formalité au vu des interventions des membres de la Chambre haute du Parlement, une cinquantaine seulement ont daigné se manifester, et qui n'ont pas dépassé le stade générique de «saluer» ledit projet, saupoudré de «vœux» et de «souhaits». Exception faite, bien entendu, de quelques «écarts» sous forme de «réserves».

Comme ce questionnement émis par Salah Darradji à propos des 500 000 dollars d'importation de poisson en 2014, une somme qui aurait dû servir, a-t-il estimé, à la formation de la ressource humaine. Le sénateur FLN de Béjaïa n'a pas manqué également de s'interroger sur «l'enquête sur le prix du poisson» et les dérèglements dans la chaîne des produits de la mer avec la démultiplication des intervenants.

Pour sa part, la sénatrice du tiers présidentiel, Zahia Benarous, s'est intéressée à la pêche dans les eaux douces et les oueds, pas suffisamment, selon elle, prise en charge dans ledit projet de loi.

Autant de préoccupations que le premier responsable du secteur de la pêche et des ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, a abordées lors de sa présentation du projet, en butte, selon lui, à maintes contraintes liées à la production, aux prix et à la préservation de la ressource halieutique. Ceci sans oublier les problèmes concernant les professionnels et les mécanismes d'aménagement des différentes zones d'activité aquacole.

Autant de préoccupations que ledit texte de loi prévoit de prendre en charge à travers de nouvelles mesures pour traiter ces problématiques dans le cadre du plan quinquennal où, via le programme Aquapêche 2020, il est notamment projeté de doubler la production à 200 000 tonnes

De nouvelles mesures pour traiter les problèmes de l'activité aquacole.

et de créer plus de 30 000 emplois qui viendront s'ajouter aux 70 000 postes actuels. Le chiffre d'affaires des filières de la pêche et de l'aquaculture devrait atteindre 110 milliards de dinars.

Le même texte de loi s'assigne comme autres objectifs de nouveaux instruments pour le développement des activités de la pêche et l'aquaculture dans le cadre des principes d'une pêche responsable, et d'une préservation de la ressource et de l'environnement marins à même d'assurer la durabilité de la pêche artisanale. Dont la mise en place de plans d'aménagement des pêcheries algériennes (Pagpa) et l'aménagement de zones d'activité aquacole (ZAA).

M. K.